

# Compléments sur Montaigne

## Retour sur la lecture analytique n° 1

### Éléments d'introduction

---

#### **Montaigne**

- Montaigne : Michel Eyquem de Montaigne, 1533-1592 ; humaniste dans les deux sens du terme ; fait partie de ces hommes de la Renaissance qui privilégient l'étude des langues anciennes et des textes de l'Antiquité, les « humanités » ; revendique pour chaque homme la possibilité de développer toutes ses facultés librement.
- Homme du second XVI<sup>e</sup> siècle : période troublée par de nombreux bouleversements politiques et religieux, et marquée par une diffusion importante du savoir, par le biais du livre imprimé, et la prise de conscience d'une extension du monde, grâce à la découverte de l'Amérique.

#### **Les Essais**

- Au cours de sa vie publique, rencontre Étienne de La Boétie, avec qui il se lie d'amitié. Sa mort conduira Montaigne à concevoir un texte en guise d'écrin au *Discours de la servitude volontaire*, écrin qui deviendra *Les Essais* : texte d'idées multiforme, inaugurant un genre marqué par un ton personnel, qui suit le cheminement de la pensée et refuse une rhétorique trop rigoureuse. Titre qui rappelle la devise sceptique de Montaigne : « Que sais-je ? ». Montaigne définit les *Essais* comme un « registre » de ses expériences et forme le projet de peindre l'homme, à travers la peinture de lui-même, car « chaque homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition ».

#### **L'essai « Des cannibales »**

- Au sein du livre I, dominé par les affaires militaires et politiques, le 31<sup>e</sup> essai est consacré aux Indiens Tupinambas, également appelés Cannibales. Cet essai est encadré par « De la modération » (30), une réflexion sur la tendance des hommes à corrompre « en les maniant les choses qui par elles-mêmes sont belles et bonnes » et par « Qu'il faut sobrement se mêler de juger des ordonnances divines ». Deux réflexions sur le jugement - et le manque de jugement.
- Cet essai constitue une défense des Cannibales, que Montaigne réhabilite ici dans leur humanité en interrogeant les notions de civilisation et de barbarie.
- Le premier extrait, qui fera l'objet de ce travail, offre, en guise de préambule au jugement sur les Cannibales, une réflexion sur le jugement.

## Questions possibles

---

1. Dans quelle mesure ce préambule est-il étonnant ?
2. Comment Montaigne incite-t-il son lecteur à réfléchir à ce qu'est le jugement ?
3. En quoi Montaigne fait-il ici "l'essai" d'un jugement ?

## Comment faire ?

---

On peut épouser les mouvements de la pensée de Montaigne, au fil d'une analyse linéaire, mais en faisant bien le lien entre les différentes parties de son raisonnement. Compte tenu de la longueur du texte, et du souci de prise en compte de la question, ce n'est pas le meilleur choix.

Autre possibilité, s'appuyer sur un plan dont chaque sous-partie s'articule sur un mouvement du texte. C'est ce qui est proposé ci-dessous.

## Plan possible pour la question 3 (convient aussi pour la 2)

---

Le signe § représente un paragraphe, tel qu'il peut être créé dans une édition moderne. Le début et la fin de ces paragraphes possibles ont été vus en classe ; ils vous sont de nouveau indiqués ci-dessous.

### **1. Montaigne fait l'essai d'un jugement en exposant les raisons pour lesquelles on ne peut pas et on ne doit pas juger selon la voix commune.**

- Il faut prendre en compte la relativité des cultures (§ 1).
- Le monde est mouvant (cf. « branloire pérenne ») ; nos savoirs sont instables, fragiles et limités (§ 2 et 5).
- Le Nouveau Monde est totalement nouveau, inouï, jamais vu ; on ne peut donc le juger selon des critères anciens (§ 3).

### **2. Montaigne propose une autre manière de juger**

- Il faut juger selon la voie de la raison (§ 1, étudié sous un autre angle).
- ... à l'échelle de l'homme (§ 4).
- ... à l'aide d'un témoin fidèle (§ 6).

## Variante : plan possible pour la question 1

---

### **1. Ce préambule est étonnant dans la mesure où Montaigne commence son essai en récusant la manière dont on juge habituellement ce qu'on connaît mal.**

- Il faut prendre en compte la relativité des cultures (§ 1).
- Le monde est mouvant (cf. « branloire pérenne ») ; nos savoirs sont instables, fragiles et limités (§ 2 et 5).
- Le Nouveau Monde est totalement nouveau, inouï, jamais vu ; on ne peut donc le juger selon des critères anciens (§ 3).

### **2. Montaigne propose alors une autre manière de juger, et prépare ainsi son lecteur à la suite de l'essai.**

- Il faut juger selon la voie de la raison (§ 1, étudié sous un autre angle).
- ... à l'échelle de l'homme (§ 4).
- ... à l'aide d'un témoin fidèle (§ 6).

## Rappel des différents mouvements du texte (ici : §)

---

Les idées directrices de ces mouvements vous sont rappelées ; reportez-vous bien à votre cours.

§ 1 : Il ne faut pas juger selon la voix commune. Incitation au relativisme culturel.  
de *Quand le roi Pyrrhus...* p. 11  
à *non par la voix commune* p. 11

§ 2 : Nos connaissances sont limitées ; le plus apparemment stable peut être détruit.  
de *J'ai eu longtemps avec moi...* p. 11  
à *grave sentit aratrum* p. 13

§ 3 : Montaigne souligne le caractère inouï du Nouveau Monde : on ne pourra donc juger selon l'opinion commune.  
de *Mais il n'y a pas grande apparence...* p. 13  
à *d'être nommée île pour cela* p. 13

§ 4 : Les mêmes phénomènes et autres « agitations extraordinaires » peuvent être observés et considérés à l'échelle individuelle.  
de *Il semble qu'il y ait des mouvements...* p. 13  
à *et gagnent d'autres pays* p. 14

§ 5 : Une grande civilisation peut disparaître aussi.  
de *L'autre témoignage de l'Antiquité...* p. 14  
à *nos terres neuves* p. 15

§ 6 : Les bons et les mauvais témoins / De ce qu'est un témoin fidèle  
de *Cet homme que j'avais...* p. 15  
à *plusieurs grandes incommodités* p. 16